

Recherches sociographiques



Les réseaux migratoires franco-ontariens en mutation

André Langlois

Volume 33, numéro 1, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056662ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056662ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, A. (1992). Les réseaux migratoires franco-ontariens en mutation. *Recherches sociographiques*, 33(1), 83-102. <https://doi.org/10.7202/056662ar>

Résumé de l'article

La relation entre l'ethnicité et les comportements migratoires est l'objet, depuis quelques années, d'une préoccupation de plus en plus marquée de la part des chercheurs, sociologues et géographes de la population. L'analyse des migrations chez les Franco-Ontariens fait ressortir le poids du caractère ethnoculturel comme conditionnement des faits de mobilité et, surtout, son importance cruciale pour la survie de la communauté. Ses résultats permettent une meilleure évaluation de la situation francoontarienne de ce point de vue.

LES RÉSEAUX MIGRATOIRES FRANCO-ONTARIENS EN MUTATION*

André LANGLOIS

La relation entre l'ethnicité et les comportements migratoires est l'objet, depuis quelques années, d'une préoccupation de plus en plus marquée de la part des chercheurs, sociologues et géographes de la population. L'analyse des migrations chez les Franco-Ontariens fait ressortir le poids du caractère ethnoculturel comme conditionnement des faits de mobilité et, surtout, son importance cruciale pour la survie de la communauté. Ses résultats permettent une meilleure évaluation de la situation franco-ontarienne de ce point de vue.

Plusieurs chercheurs ont souligné l'importance du comportement migratoire des Franco-Ontariens comme élément fondamental pouvant conditionner la survie de cette communauté (LACHAPELLE et HENRIPIN, 1980; BERNARD, 1988; CARTWRIGHT, 1988; LANGLOIS et BLAIS, 1991). Ce comportement est souvent jugé susceptible de modifier, rapidement et inexorablement, le paysage de l'espace social de la francophonie ontarienne. CARTWRIGHT (1988) y décèle, par exemple, le signe d'une évolution inévitable d'une zone en transition bi-culturelle et bilingue vers une situation se rapprochant du modèle belge de territorialisation, caractérisée par une polarisation spatio-linguistique extrême. Dans ce cas, l'espace franco-ontarien se réduirait vite à quelques noyaux épars de subsistance comme c'est déjà le cas, du reste, dans le sud-ouest de la province. Dans une certaine mesure, Cartwright ne fait ici que confirmer ce que LACHAPELLE et HENRIPIN (1980) avaient déjà entrevu lors de leur étude prospective sur la situation démographique au Canada. En effet, ils confirmaient, à l'aide des données du recensement de 1976, l'existence, à l'échelle

* L'auteur tient à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour l'appui financier qu'il a accordé à cette recherche.

nationale, d'un double courant de migration, anglophone et francophone, participant à la polarisation spatio-linguistique et, comme corollaire, à l'affaiblissement des zones francophones hors du Québec.

En somme, les transformations de l'espace franco-ontarien, soutenues par les courants migratoires, mettraient en péril la survie de la communauté francophone parce qu'elles sont de nature à rompre l'équilibre fragile qui conditionne ses rapports sociaux avec la majorité anglophone. En effet, dans un espace en transition linguistique comme celui des Franco-Ontariens, de tels changements peuvent non seulement avoir un impact immédiat sur la disponibilité des ressources humaines du groupe minoritaire mais, aussi et surtout, sur le maintien des institutions qui soutiennent la vitalité de sa vie socioculturelle. En d'autres termes, dans une situation comme celle qui nous intéresse ici, les courants migratoires se répercutent non seulement sur ceux qui migrent mais, également et malheureusement, sur ceux qui restent. Comme l'affirme BERNARD (1988, p. 47), la question fondamentale est de savoir si «... les réseaux migratoires, continus et enchevêtrés les uns dans les autres, participent au maintien ou à l'effritement du processus de communalisation des Franco-Ontariens».

L'objectif premier de notre étude est d'apporter, sinon une réponse définitive à la question que pose Bernard, du moins un éclairage nouveau sur le problème qu'elle soulève. Cela se fera à la lumière des plus récentes tendances observées dans le comportement migratoire de la population franco-ontarienne. Nous rappellerons d'abord brièvement les liens que les chercheurs ont tissés entre l'ethnicité et les migrations dans le contexte d'une société pluriethnique. Cette toile de fond sert de base à l'analyse multivariée que nous avons faite du comportement migratoire des Franco-Ontariens durant la période 1981-1986. Deux modèles de régression multiple, incluant des effets particuliers de contexte et d'interaction, sont proposés. Le premier, à proprement parler un modèle standard de migration de type attraction-répulsion («push / pull model»), sert à évaluer l'importance de certaines dimensions de l'espace. Le deuxième permet de caractériser plus en détail l'incidence de ce comportement en tant qu'agent modificateur du milieu.

Ethnicité et mobilité géographique : une nouvelle préoccupation

Depuis les fameuses lois de la migration énoncées par RAVENSTEIN (1885), une très abondante littérature s'est constituée autour des déterminants démographiques et socio-économiques dont quelques contributions majeures : STOUFFER, 1940, 1960; ZIPF, 1946; ROSSI, 1955; SJAASTAD, 1962; LOWRY, 1966. Cependant les chercheurs ne se sont penchés que ces dernières années sur le poids du facteur ethnoculturel comme déterminant des flux migratoires.

Cet intérêt s'est particulièrement manifesté dans les pays à caractère multiculturel comme la Yougoslavie (BREZNIK, 1968; HAWRYLYSHYN, 1977), les États-Unis (UHLENBERG, 1973; KOBRIN et SPEARE, 1983) et le Canada (TROVATO et HALLI, 1983, 1990). Cette littérature encore en état d'émergence traite le phénomène

ethnique avant tout comme un catalyseur agissant sur les flux engendrés d'abord par des facteurs démographiques et socio-économiques, et non comme une autre possibilité d'explication. On souligne cependant le rôle parfois déterminant que joue dans certains cas la dimension ethnoculturelle. Ce rôle, pouvant être mis en lumière sous différents éclairages, donne lieu à diverses hypothèses (HAWRYLYSHYN, 1977; TROVATO et HALLI, 1983, 1990) que nous résumerons ici brièvement.

Un premier courant d'idées sur la relation entre mobilité géographique et ethnicité n'accorde que peu ou pas d'importance aux facteurs proprement ethniques. Selon ce point de vue, si les taux de migration varient d'un groupe ethnique à l'autre, c'est que ceux-ci se composent de populations aux caractéristiques démographiques et socio-économiques différentes. Cette hypothèse de l'effet des disparités démographico-économiques entre les groupes ethniques suppose que, par l'action de l'assimilation et de l'intégration, ces disparités finissent par disparaître pour ainsi aplanir les taux de migration. Un deuxième courant nous présente purement et simplement l'ethnicité comme un effet de barrière pouvant atténuer l'intensité et la portée spatiale des flux (FISHER, 1966; HAWRYLYSHYN, 1977). Cette hypothèse de la barrière tire sa justification de l'importance accordée aux affinités ethnoculturelles entre le migrant potentiel d'une part, et les zones d'origine et de destination de l'autre. Elle considère donc l'élément ethnoculturel comme un facteur d'inertie susceptible de limiter les échanges migratoires dans un espace réduit. Présentée sous une forme un peu plus générale par TROVATO et HALLI (1983, 1990), la problématique de la relation entre mobilité géographique et ethnicité inclura l'influence exercée par une large gamme de dimensions normatives et sociopsychologiques propres à l'organisation sociale des groupes ethniques, et allant de la cellule familiale aux rapports d'amitié en passant par les relations parentales (UHLENBERG, 1973; RITCHEY, 1976; KOBRIN et SPEARE, 1983). Elle retiendra aussi l'influence du degré d'organisation institutionnelle (BRETON, 1973) qui, dans le cas de groupes minoritaires, se caractérise souvent par une répartition spatiale inégale, ce qui introduit une variation selon le lieu. Enfin, on reconnaîtra le rôle joué par certains éléments de la conjoncture historique dans laquelle s'est faite l'implantation initiale du groupe ethnique minoritaire dans un espace donné. Celle-ci a favorisé, dans bien des cas, la formation de zones de concentration qui, dès le début, ont été de nature à limiter la diversité des migrations.

Qu'en est-il du comportement migratoire de la population franco-ontarienne tel qu'on peut l'observer dans les données du dernier recensement canadien? Par quels facteurs ce comportement est-il conditionné? Serait-ce, en partie du moins, par des faits d'ordre ethnoculturel caractérisant autant les zones de départ que les zones d'arrivée, selon l'hypothèse de l'effet ethnique, ou tout simplement par des facteurs généraux touchant l'ensemble de la population ontarienne? Dans le premier cas, une réponse affirmative supposerait l'existence, à l'intérieur même de l'Ontario, d'un sous-réseau migratoire spécifiquement francophone, et en partie indépendant de celui de la population non francophone. Dans le deuxième cas, cela supposerait une uniformisation du comportement migratoire francophone sur le modèle de la majorité

avec, comme conséquence ultime possible, sinon un effacement du moins une atténuation des spécificités de l'espace franco-ontarien fort dangereuse pour la survie de la communauté.

Conformité et spécificité du comportement migratoire des Franco-Ontariens

Nous proposons ici trois modèles destinés à explorer l'originalité du comportement migratoire franco-ontarien. Nous avons essayé de tenir compte de trois préoccupations principales. La première a trait à la conformité du comportement migratoire franco-ontarien par rapport à celui de la majorité anglophone. La deuxième a pour objet le lien entre la spécificité de ce comportement, si elle existe, et les déterminants de l'espace ethnoculturel franco-ontarien. Enfin, la troisième porte sur l'évaluation des conséquences du comportement migratoire sur les transformations du milieu franco-ontarien.

Le premier modèle, une régression multiple à deux étapes, correspond à nos deux premières préoccupations. Il isole d'abord la spécificité du comportement migratoire des Franco-Ontariens pour ensuite la mettre en relation avec la structure de leur espace ethnoculturel. La première étape consiste à établir le sous-modèle de la conformité du comportement des francophones à celui de la majorité anglophone, soit :

$$\overline{M}_{ij}^g = f_1 (M_{ij}^{p-g}), p_0 \neq, p_1 \neq 0, \quad (1)$$

où M_{ij}^g est une estimation des flux donnée par le modèle et où f_1 est une fonction linéaire dénotant la conformité du comportement du groupe minoritaire g avec celui du reste de la population ($p-g$), à l'aide des paramètres usuels p_0 et p_1 , pour un même ensemble de couples ij (origine, destination). En admettant que f_1 puisse être vue comme l'évaluation de la part des facteurs généraux qui influence le comportement migratoire d'une personne faisant partie ou non du groupe g , tels l'emploi ou le climat, on peut établir l'équivalence suivante :

$$\overline{M}_{ij}^g = f_1 (M_{ij}^{p-g}) = f_2 (F_i, F_j, F_{ij}) \quad (2)$$

où F_i , F_j et F_{ij} sont des facteurs généraux, c'est-à-dire applicables à l'ensemble de la population, mesurés respectivement à l'origine, à la destination ou par rapport aux deux. La forme de f_2 , ainsi que la nature des facteurs en cause, ont fait l'objet de nombreuses études relatives aux échanges migratoires dans un ensemble de lieux donnés (LOWRY, 1966; MUTH, 1969; WILSON, 1970; ALONSO, 1977; FIELDS, 1983; CLARK, 1986) et les résultats obtenus ont généralement montré l'importance des variables économiques et démographiques dans la détermination des flux migratoires.

Un sous-modèle de conformité nous permet de caractériser le comportement migratoire du groupe g en fonction de celui du reste de la population en supposant que

celui-ci soit en grande partie déterminé par des facteurs démographiques et économiques, soit :

$$M_{ij}^g - \overline{M}_{ij}^g = f_3 (F_i^g, F_j^g, F_i F_i^g, F_i F_j^g, F_i^g F_j, F_j F_j^g) \quad (3)$$

où le terme $M_{ij}^g - \overline{M}_{ij}^g$ évalue les écarts entre les flux réels et ceux estimés par le sous-modèle donné en 2. La relation 3 met en rapport la spécificité du comportement migratoire du groupe g avec des éléments structurels de son espace ethnoculturel donnés comme tels (F_i^g, F_j^g) ou en rapport avec ceux du groupe dominant ($F_i F_i^g, F_i F_j^g, F_i^g F_j, F_j F_j^g$). Si une telle fonction existe et s'avère significative, elle pourra permettre l'analyse du conditionnement du comportement migratoire par les structures déjà en place et donc, possiblement, d'en déduire des indices de remise en question de ces structures.

Enfin, pour mieux caractériser les changements induits par le comportement migratoire, on utilisera le modèle d'impact suivant :

$$M_{ij}^g = f((F_j > F_i), (F_j^g > F_i^g), F_{ij}) \quad (4)$$

où les termes $(F_j > F_i)$ et $(F_j^g > F_i^g)$ sont des vecteurs décrivant un certain nombre de conditions générales ou spécifiques que les courants migratoires du groupe g auront amplifiées ou, au contraire, atténuées.

Dans l'analyse qui va suivre, les trois modèles de conformité, de spécificité et d'impact sont appliqués aux données d'une étude empirique des déplacements de la population franco-ontarienne, entre les divisions de recensement, durant la période 1981-1985. Nous cherchons à explorer l'importance des facteurs ethnoculturels, observés autant dans les zones de départ que dans les zones d'arrivée, comme déterminants du comportement migratoire franco-ontarien. Les résultats devraient permettre de mieux caractériser celui-ci du point de vue de sa capacité à remettre en question l'espace franco-ontarien.

Le comportement migratoire des francophones de 1981 à 1986

Avant d'aborder directement l'analyse des flux migratoires, les tableaux 1 et 2 nous permettront de brosser un bref portrait de la mobilité de la population francophone et de la comparer à celle des autres groupes linguistiques de l'Ontario en 1981 et 1986. Les données résumées dans ces deux tableaux proviennent des bandes-échantillons à grande diffusion de 1981 et 1986 de Statistique Canada correspondant à environ 2% de la population canadienne.

a) *La mobilité selon la langue maternelle*

Le tableau 1 met en relation les types de déplacements de la population ontarienne et la langue maternelle des migrants. On observe d'abord que, pour l'ensemble, la propension à la mobilité (changement de logement) a diminué d'une façon significative entre 1981 et 1986, passant de 46,3% à 44,1%. On constate également que ce pourcentage a décru systématiquement pour tous les types de déplacements, sauf pour ceux qui impliquent un changement de province, dont le pourcentage a très légèrement augmenté. Par rapport à cette tendance générale, la population francophone montre une évolution qui la différencie à bien des égards. D'abord, elle manifeste une propension à la mobilité supérieure à celle des autres groupes linguistiques, que ce soit en 1981 ou en 1986. Cette singularité s'exprime non seulement par rapport aux autres groupes linguistiques de la province mais, aussi, par rapport à l'ensemble de la population francophone canadienne. En effet, TROVATO et HALLI (1990) avaient trouvé chez celle-ci une propension à la mobilité inférieure à celle des Canadiens d'origine britannique. Mais c'est surtout par rapport aux différents types de déplacement que les francophones se distinguent. On remarquera en effet que, contrairement à ce qui se passe pour l'ensemble de la population ontarienne, on assiste, de 1981 à 1986, soit à une stabilisation, soit à une augmentation du pourcentage des francophones dans la plupart des catégories de déplacements, sauf ceux qui se font à l'intérieur de la même sous-division. On notera, en particulier, la forte augmentation du pourcentage dans la catégorie « autre province », lequel passe de 7,2% à 9,0%, ce qui indique un net accroissement de l'attraction exercée par l'Ontario chez les francophones de l'extérieur de cette province. Enfin, autre distinction à signaler, les déplacements francophones originant d'une autre division ontarienne de recensement indiquent une propension qui, bien qu'inférieure à celle de la population en générale, est restée stable entre les deux années alors qu'elle a tendance à diminuer chez les autres groupes.

Le tableau 2 permet, en y ajoutant l'âge comme critère supplémentaire de ventilation, d'approfondir un peu plus l'examen des déplacements entre les divisions ontariennes de recensement. Il montre clairement le penchant classique des jeunes à la mobilité, quelle que soit la langue maternelle. Cependant, bien que les francophones manifestent un degré de mobilité inférieur à celui des anglophones pour toutes les catégories d'âge, celui-ci a augmenté de 1981 à 1986 contrairement à ce qui se passe chez les non-francophones. Enfin on remarquera que, par leur comportement spatial, les jeunes Franco-Ontariens se rapprochent davantage des jeunes anglophones que de ceux dont la langue est autre, alors que l'inverse se produit pour les deux autres catégories d'âge.

On peut facilement relier ces quelques résultats à la question soulevée plus haut. En fait, on pourrait poser l'hypothèse que les déterminismes démographiques et économiques agissent surtout sur le comportement spatial de la population jeune alors que les déterminants ethnoculturels sont d'autant plus forts que la population est plus âgée.

TABLEAU I

Migrations de la population ontarienne selon la langue maternelle et le type de déplacement, 1976-1981 et 1981-1986*

TYPES DE DÉPLACEMENTS	POPULATION TOTALE		LANGUE MATERNELLE***							
			Anglais		Français		Français/anglais		Autre	
	1976-81	1981-86	1976-81	1981-86	1976-81	1981-86	1976-81	1981-86	1976-81	1981-86
Même logement.....	71 400	79 905	52 906	3 772	3 934	3 772	827	14 560	17 092	
	53,7	55,9	53,1	55,1	51,8	53,4	54,8	56,6	59,7	
	N	%								
Autre logement.....	61 479	62 943	46 661	47 441	3 657	3 289	681	11 161	11 532	
	46,3	44,1	46,9	44,9	48,2	46,6	45,2	43,4	40,3	
	N	%								
Même S.D.R.**.....	33 042	34 182	25 050	26 046	2 039	1 655	393	5 953	6 088	
	24,9	23,9	25,2	24,7	26,9	23,4	26,1	23,1	21,3	
	N	%								
Autre S.D.R.	6 083	5 857	4 810	4 669	350	334	71	923	783	
dans même D.R.....	4,6	4,1	4,8	4,4	4,6	4,7	4,7	3,6	2,7	
	N	%								
Autre D.R. en Ontario.....	14 114	14 203	11 674	11 568	650	606	127	1 790	1 902	
	10,6	9,9	11,7	10,9	8,6	8,6	8,4	7,0	6,6	
	N	%								
Autre province.....	4 119	4 856	3 125	3 595	547	636	77	447	548	
	3,1	3,4	3,1	3,4	7,2	9,0	5,1	1,7	1,9	
	N	%								
Hors du Canada.....	4 121	3 845	2 002	1 563	71	58	13	2 048	2 211	
	3,1	2,7	2,0	1,5	0,9	0,8	0,9	8,0	7,7	
	N	%								
TOTAL.....	132 879	142 848	99 567	105 655	7 591	7 061	1 508	25 721	28 624	
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
	N	%								

SOURCE: Statistique Canada, bandes échantillons à grande diffusion, 1981 et 1986.

* Population de 15 ans et plus, résidant au Canada, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Les données viennent d'échantillons représentatifs de la population canadienne dont la taille correspond à 2,0% de celle-ci.

** Les catégories de déplacement indiquent le lieu de provenance. Les sigles D.R. et S.D.R. désignent respectivement les divisions et les sous-divisions de recensement.

*** La catégorie bilingue «français / anglais» n'existe pas pour la langue maternelle au recensement de 1981.

TABLEAU 2

*Mouvements de la populations entre divisions ontariennes de recensement,
par catégories d'âges 1976-1981 et 1981-1986*

CATÉGORIES D'ÂGES	LANGUE MATERNELLE						
	Anglais		Français		Français/ anglais***	Autre	
	1976-81	1981-86	1976-81	1981-86	1981-86	1976-81	1981-86
15-29 %	15,5* (38 081)**	14,4 (37 513)	12,8 (25 554)	12,9 (2 179)	13,8 (536)	9,8 (5 864)	8,4 (6 301)
30-64 %	10,3 (49 679)	10,0 (54 844)	7,0 (4 249)	7,4 (4 081)	6,0 (778)	6,6 (16 368)	6,6 (18 165)
65 + %	5,4 (11 807)	5,2 (13 298)	3,3 (788)	3,1 (801)	3,1 (194)	3,7 (3 489)	4,1 (4 158)

SOURCE: Statistique Canada, bandes-échantillons à grande diffusion, 1981 et 1986.

* Le pourcentage est calculé par rapport à la population totale pour cette catégorie.

** Les nombres entre parenthèses donnent la population totale appartenant à la catégorie indiquée.

*** La catégorie bilingue n'existe pas pour la langue maternelle au recensement de 1981.

b) *La conformité des comportements migratoires francophones et non francophones*

L'analyse des flux migratoires inter-divisions permet une étude plus fine des déplacements francophones que celle des tableaux 1 et 2. Adoptant l'approche méthodologique décrite dans la section précédente, nous utiliserons les données provenant d'une compilation spéciale de Statistique Canada sur la mobilité inter-division entre 1981 et 1986 (échantillon de 20%).

Le modèle de conformité du tableau 3 présente des relations linéaires simples mettant en rapport le taux de migration de i (origine) vers j (destination) de la population francophone et celui de la population non francophone correspondante. Les taux ont été évalués en calculant la proportion des déplacements de i vers j comparativement à la population de i qui n'a pas changé de division entre 1981 et 1986. Dans le cas où la taille du groupe étudié se trouve bien inférieure à celle du groupe servant à la comparaison, on peut concevoir que ces relations traduisent un effet d'entraînement pouvant être relié à des causes socio-économiques générales qui jouent sur l'ensemble de la population.

Dans quelle mesure cet effet d'entraînement explique-t-il le comportement migratoire des francophones? D'après le tableau 3, il semble que ce soit de façon

TABLEAU 3

Le modèle de conformité appliqué aux déplacements francophones ou partiellement francophones*

PARAMÈTRES	VARIABLES DÉPENDANTES**	POPULATION TOTALE	CATÉGORIES D'ÂGE		
			15-29	30-64	65 +
Constante	Français	- 1,049	-0,917	-0,994	- 1,207
	Français / anglais	- 1,102	-0,821	- 1,005	-0,692
Coefficient de regression	Français	0,503	0,433	0,496	0,304
	Français / anglais	0,391	0,407	0,373	0,292
R ² (%)	Français	22,5	16,0	21,4	9,5
	Français / anglais	18,8	19,3	14,8	9,4
Nombre de cas.	Français	834	494	643	133
	Français / anglais	433	255	273	40

SOURCE: Les données originales viennent de compilations spéciales de Statistique Canada.

* Toutes les valeurs du tableau sont significatives à 0,01 sauf celles se rapportant à la catégorie « 65 + ».

Les ajustements du modèle de conformité ont été réalisés en utilisant la méthode des moindres carrés.

Ils mettent en relation le taux de migration inter-divisions de la population francophone ou bilingue (variable dépendante) avec celui de la population non francophone (variable indépendante).

** Les variables dépendantes et la variable indépendante ont subi une transformation logarithmique.

relativement faible, du moins quant aux déplacements inter-divisions. En effet, le niveau d'explication (R²) atteint à peine 22,5 % pour la population totale francophone unilingue alors que, pour la population bilingue, celui-ci n'atteint même pas 19 %. D'ailleurs, le fait que le niveau d'explication soit plus faible dans le second cas a de quoi surprendre puisque, à première vue, on s'attendrait plutôt au contraire. Cependant, comme l'a montré une étude récente de l'Association Canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O., 1990), la population dite bilingue se caractérise par un statut socio-économique relativement bas. Aussi, cette non-conformité s'expliquerait-elle par des raisons d'ordre socio-économique plutôt que linguistique.

Enfin, si l'on fait intervenir l'âge, certaines nuances ne manquent pas d'apparaître. Nous nous contenterons de les mentionner non pas comme des résultats sûrs mais plutôt comme des pistes de recherches futures. Dans la population de langue maternelle unique française, c'est le groupe d'âge moyen qui montre le degré de conformité le plus élevé (21,4 %), alors que le plus âgé manifeste une nette tendance à se distinguer bien que de manière non significative. Par contre, dans la population bilingue, ce sont les jeunes qui démontrent le niveau de conformité le plus haut. Enfin, il est intéressant de relever l'opposition qui s'inverse, entre les jeunes et la population d'âge moyen, lorsqu'on passe du groupe francophone au groupe bilingue.

c) Les effets de la structure de l'espace franco-ontarien

Le modèle de conformité montre que les francophones ont un comportement migratoire qui échappe, pour une large part, aux conditions qui régissent celui des non-francophones. Il suggère l'existence d'un réseau de migration spécifiquement francophone dont la structure serait passablement différente. Le tableau 4 rend compte de cette situation en exposant divers aspects de la spécificité du comportement migratoire francophone par la mise en relation des résidus non retenus par le modèle de conformité avec un certain nombre d'effets spatiaux identifiés dans la première colonne du tableau et se rapportant à la distance entre les lieux de migration et à la structure de l'espace franco-ontarien.

L'intensité de la présence francophone a été mesurée au pourcentage de la population totale, à l'origine (P.C.T.F.I.) et à la destination (P.C.T.F.J.), les populations considérées étant celles qui n'ont pas changé de division entre 1981 et 1986. L'effet de la masse de la population francophone a été défini en incluant des termes artificiels de type binaire et en prenant comme seuils une population francophone inférieure à 1 000 à l'origine (SEUIL F.I.) et supérieure à 5 000 à la destination (SEUIL F.J.). Nous avons choisi ces seuils comme des exigences minimales pour le soutien de certaines organisations sociocommunitaires locales ou de certains services offerts en français tel que le reconnaît la loi 8 de la législature ontarienne sur la disponibilité des services en français.

L'attraction exercée par les zones urbaines et son corollaire, la répulsion des zones rurales, sont mesurées par l'effet de la masse de la population totale, défini sous forme de termes artificiels binaires, à l'origine (SEUIL P.I.) et à la destination (SEUIL P.J.).

Les trois derniers effets concernent les liens interactifs que pourraient entretenir les effets déjà définis. Présentés sous forme d'interactions, ils circonscrivent certains contextes particuliers susceptibles de modifier les flux migratoires francophones. Le premier prend en considération le fait qu'à l'intérieur des communautés francophones le nombre puisse se substituer au pourcentage, à l'origine (INTER F.I.) et à la destination (INTER F.J.), pour expliquer l'intensité des flux. Ainsi, dans certaines régions urbaines, la taille de la communauté franco-ontarienne permet le soutien d'une organisation sociocommunitaire relativement élaborée bien que, mesurée en pourcentage de la population totale, la présence francophone puisse être jugée largement minoritaire. Le second évalue la transparence des communautés francophones en milieu urbain dans les médias d'information ou dans divers organismes ou institutions, à l'origine (INTER F.P.I.) et à la destination (INTER F.P.J.). Cela fait en quelque sorte référence à la capacité de certains groupes de s'organiser socialement dans un espace non continu et hiérarchisé comme l'a montré GILBERT (1991). La dernière interaction identifie une condition particulière où les petites communautés francophones à l'origine sont liées à des communautés francophones plus importantes à la destination (INTERF I.J.). Nous faisons allusion ici bien sûr à l'effet

de taille qui, supposons-nous, est d'autant plus fort que l'écart entre les communautés qui entrent en interaction est plus grand.

Dans l'hypothèse d'une structure spatiale qui se maintienne et se renforce, grâce à certains processus dynamiques tels que les migrations, on peut certainement essayer de prévoir le rôle que jouera chacun de ces traits sur les flux migratoires. Il est, en effet, plausible de prévoir que l'intensité de la présence francophone jouera un rôle de frein à la migration à l'origine mais, qu'à la destination, elle sera un facteur d'attraction. De même, les conditions définies par les seuils des populations francophone ou totale devraient, selon l'hypothèse posée, encourager les flux de déplacement. Le rôle des termes en interaction est moins évident, quoiqu'on puisse penser que le premier atténuera l'effet de l'intensité de la présence francophone à l'origine mais l'amplifiera à la destination. Le deuxième devrait jouer le rôle d'amplificateur que ce soit à l'origine ou à la destination alors que le dernier devrait, lui, encourager les flux migratoires.

Les résultats obtenus (tableau 4) montrent que le modèle de spécificité offre, en général, de bons résultats comme l'illustre le coefficient de détermination (R^2). Il démontre ainsi que la structure de l'espace franco-ontarien, telle que définie par les traits retenus, s'avère importante dans la détermination de certains caractères des flux migratoires qui échappent au modèle de conformité. Cependant, si l'on compare les deux groupes linguistiques, on s'aperçoit que le niveau d'explication est nettement inférieur dans le cas de la population de langue maternelle double. D'autre part, pour les deux mêmes groupes, ce sont les personnes âgées qui démontrent le comportement migratoire le moins structurellement conditionné avec des pourcentages d'explication de 55,4% pour les francophones et de seulement 32,0% pour les bilingues. Ainsi, la structure de l'espace franco-ontarien serait moins déterminante pour la population bilingue et pour la population âgée. Si le premier résultat n'est pas surprenant en soi, on peut s'interroger sur la signification du second. En effet, le comportement migratoire des gens âgés a été l'objet, ces dernières années, de plusieurs études. À l'échelle du Canada, Ledent et Liaw (LEDENT et LIAW, 1988; LIAW et LEDENT, 1988) en ont montré le caractère particulier en soulignant le rôle primordial joué par les caractéristiques personnelles au détriment des phénomènes de structure. Bien que ces études aient été conduites à une échelle géographique différente, on pourrait penser que les personnes âgées de la population qui nous intéresse obéissent effectivement aux mêmes règles.

Par ailleurs, la contribution et le rôle propre de chaque facteur dans l'explication des flux migratoires des diverses populations représentées au tableau 4, donnent lieu à quelques variations intéressantes. Pour l'ensemble de la population de langue maternelle unique (troisième colonne), ce sont surtout des facteurs à l'origine qui déterminent les flux migratoires (P.C.T.F.I., SEUIL F.I., INTER F.I., SEUIL P.I.). Tous ont l'effet prévu dans l'hypothèse d'une structure spatiale qui se maintient sauf à ses marges où l'on peut observer une propension plus élevée à la migration (SEUIL F.I.). On notera que, curieusement, l'effet d'interaction INTER F.I. n'atténue pas l'impact

TABLEAU 4

Le modèle de spécificité appliqué au comportement migratoire de la population franco-ontarienne selon le taux de migration inter-divisions et certaines composantes du milieu francophone*

COMPOSANTES	VARIABLES	LANGUE MATERNELLE ET ÂGE							
		Français			Français / Anglais				
		Total	15-29	30-64	65 +	Total	15-29	30-64	65 +
Constante		-0,208	-0,005	-0,233	0,067	-0,135	-0,055	-0,309	-0,143
Distance** (log)	L.G.D.I.S.T.	-0,016 (0,1)***	-	-	-	-	-	0,199 (0,6)	-
Intensité de la présence francophone	P.C.T.F.I. (orig.)	-0,016 (16,3)	-0,019 (23,2)	-0,016 (18,6)	-0,015 (21,6)	-0,009 (8,4)	-0,012 (13,0)	-0,009 (6,7)	-
	P.C.T.F.J. (dest.)	0,063 (1,0)	0,010 (1,8)	0,054 (0,8)	-	0,008	0,009 (5,8)	-	-
Seuil de la masse francophone: orig. < 1 000 et dest. > 5 000	SEUIL E.I. (orig.)	1,021 (9,3)	1,277 (7,0)	1,013 (11,0)	0,767 (16,7)	1,008 (10,9)	1,235 (8,3)	1,188 (13,8)	0,954 (32,0)
	SEUIL F.J. (dest.)	0,329 (1,8)	0,121 (0,2)	0,252 (1,5)	-0,307 (1,6)	-	-	-	-

Seuil de la masse totale: orig. < 30 000 et dest. > 100 000	SEUIL P.I. (orig.)	0,254 (1,6)	0,263 (1,1)	0,293 (2,1)	0,269 (1,4)	0,364 (3,4)	0,379 (3,4)	0,407 (3,3)	-
	SEUIL P.J. (dest.)	0,062 (0,2)	-	-	-	-	-	-	-
Interaction interne au milieu francophone: P.C.T.F.I. / SEUIL F.I. et P.C.T.F.J. / SEUIL F.J.	INTER F.I. (orig.)	-0,338 (2,5)	-0,298 (0,9)	-0,320 (2,5)	-	-0,259 (1,5)	-0,255 (0,6)	-0,277 (1,4)	-
	INTER F.J. (dest.)	-0,054 (0,7)	-	0,046 (0,6)	0,011 (3,5)	-	-	0,004 (0,9)	-
Interaction des milieux franc. et non franc.: SEUIL F.I. / SEUIL P.I. et SEUIL F.J. / SEUIL P.J.	INTER F.P.I. (orig.)	-	-	-	-	-	-	-	-
	INTER F.P.J. (dest.)	-	0,136 (0,3)	-	0,294 (2,5)	-	-	-	-
Interaction origine / destination: SEUIL F.I. / SEUIL F.J.	INTER F.I.J.	-0,095 (0,1)	-0,192 (0,3)	-	-	-	0,221 (0,5)	-	-
	R ² (%)	70,7	71,5	68,4	55,4	60,2	58,7	67,8	32,0
N	834	494	643	133	433	255	273	40	

* Les ajustements ont été faits en utilisant la méthode « stepwise » de la procédure REG de SAS (version 6,04). Ces relations lient les résidus, obtenus à partir des modèles de conformité, avec les effets de structure de l'espace franco-ontarien tels qu'identifiés.

** Les valeurs entre parenthèses donnent la contribution spécifique à chaque variable indépendante. Elles correspondent au carré du coefficient de corrélation semi-partielle basé sur la somme des carrés de type II (SAS Institute, 1986). Plus il est élevé, plus la contribution est forte.

*** La distance entre les divisions a été évaluée comme celle séparant leur centroïde respectif.

de l'intensité de la présence francophone à l'origine mais l'amplifie. Ce terme de l'interaction semble identifier, en fait, des petites communautés francophones isolées peu enclines à la migration. Les facteurs à la destination semblent jouer, quant à eux, un rôle plutôt secondaire. Ainsi, la masse francophone à la destination (SEUIL F.J.) est, parmi ceux-ci, le plus important malgré sa faible puissance d'explication (1,8%), suivi de l'intensité de la présence francophone à la destination (P.C.T.F.J.) avec seulement 1,0%. La contribution des autres facteurs se rapporte essentiellement à des situations particulières et reste négligeable.

La prise en considération de l'âge de la population (colonnes 4, 5 et 6) introduit quelques nuances à l'explication générale des déplacements des gens de langue maternelle unique. On remarquera, par exemple, que si l'intensité et la masse de la population francophone restent les facteurs déterminants, ils jouent un rôle nettement plus fort dans le cas des 15-29 ans comme l'indiquent des coefficients plus élevés pour cette catégorie. Cela démontre, en partie, la sensibilité plus grande du comportement migratoire de la population jeune à des caractéristiques locales tenant à la présence ou à l'absence d'institutions, de services ou d'organismes francophones. L'âge vient aussi moduler l'impact de la présence francophone à la destination (SEUIL F.J.). Alors qu'il agit nettement comme facteur d'attraction dans le groupe 30-64 ans, il perd de sa force chez les jeunes de 15 à 29 ans pour devenir un facteur de répulsion dans le cas de la population âgée. Ce résultat met en lumière les particularités du comportement migratoire des aînés qui échappent aux besoins de la concentration à l'intérieur de la communauté francophone pour satisfaire certaines exigences spécifiques (retraite, foyers, hôpitaux spécialisés...). Cette remarque se trouve, du reste, confirmée par l'incidence des termes d'interaction (INTER F.J. et INTER F.P.J.) dont l'importance et le rôle pour la population âgée identifient des milieux propices à la satisfaction de ces exigences. Enfin, parmi les résultats non significatifs, on ne s'étonnera pas du rôle insignifiant de la masse de la population totale à la destination (SEUIL P.J.) puisque, dans le contexte de notre analyse, cela veut dire que l'attraction des grands centres n'est en rien spécifique à la population francophone.

La deuxième partie du tableau 4 (colonnes 7 à 10) permet de juger des différences lorsqu'on passe à la population de langue maternelle double. Une première différence se rapporte à la puissance d'explication des facteurs. Ce sont les petites communautés francophones, comme milieux favorables aux départs, qui révèlent ici le facteur le plus important (SEUIL F.I.), que ce soit du point de vue de l'impact, chez les jeunes surtout, ou de la puissance d'explication. Pour la population âgée, c'est, du reste, la seule explication significative. Par ailleurs, l'intensité de la présence francophone, à l'origine ou à la destination, joue toujours un rôle important bien que son effet soit moindre ici que dans l'explication des flux engendrés chez la population à langue maternelle unique. Ces résultats confirment l'idée d'une plus grande liberté de mouvement chez la population bilingue par rapport aux contraintes structurelles de l'espace francophone ontarien. Ils indiquent par le fait même un lien intéressant dont

il conviendrait d'approfondir la nature entre la mobilité linguistique, telle qu'on peut la percevoir ici chez les deux groupes linguistiques étudiés, et la mobilité spatiale.

d) *La mobilité et le changement de milieu*

Dans la dernière partie de notre analyse, nous nous intéressons aux changements de milieu correspondant aux déplacements des francophones d'une zone vers une autre. Ce faisant, nous voulons voir si le comportement migratoire des francophones n'a pas été un facteur de minorisation de la communauté. Les modèles d'impact présentés au tableau 5 caractérisent le sens et l'importance des changements induits par les déplacements francophones dans le milieu pour la population de langue maternelle française unique. Les changements considérés se rapportent à la variation, entre l'origine et la destination, de l'intensité de la présence francophone (D.P.C.T.F.R.A.), de la taille de la communauté francophone (D.N.B.F.R.A.) et, finalement, de la taille de l'ensemble de la population (D.N.B.T.O.T.). En plus de ces variables, que l'on a voulu associer aux taux de migration, on a ajouté une variable nominale distinguant les déplacements courts des déplacements longs (C.L.D.I.S.T.) afin de contrôler les effets de voisinage.

Si l'on regarde les résultats obtenus pour le modèle de type I (sans termes d'interaction), on s'aperçoit que celui-ci montre des liens positifs entre les changements de milieu et les taux de migration, pour l'ensemble de la population et pour toutes les catégories d'âge. Il indique donc une migration qui, en général, se ferait dans le sens d'une consolidation de l'espace franco-ontarien, c'est-à-dire vers des destinations caractérisées par un milieu francophone en général plus fort. La considération de l'âge appelle quand même quelques nuances importantes qu'il convient de souligner. Une première concerne la valeur explicative de la variable qui, si elle atteint les 57% pour l'ensemble de la population, varie considérablement d'une catégorie d'âge à l'autre. Le groupe 30-64 ans atteint sa valeur maximale (71,1%) indiquant par là que les changements, tels que mesurés par les variables du modèle, caractérisent assez bien la migration de cette catégorie de la population alors qu'ils sont plutôt médiocres pour les jeunes (28,9%) et les personnes âgées (16,9%). Une deuxième nuance se rapporte à la faiblesse du changement dû à l'intensité de la présence francophone qui, s'il demeure positif dans tous les cas, ne s'avère significatif que pour les jeunes. Enfin, on remarquera que les changements positifs quant à la taille de la communauté francophone sont significatifs partout et qu'ils ont d'autant plus d'impact que la population est jeune.

Par rapport aux remarques formulées ci-dessus, quelques différences apparaissent lorsqu'on fait intervenir la distance pour contrôler les effets de voisinage (modèle II). Trois interactions ont été ajoutées en croisant la distance à chacun des changements définis dans le modèle I. Leur apport s'est avéré des plus révélateurs pour l'ensemble de la population en faisant passer le coefficient de détermination de 57,7% à 91,8%. Ils démontrent donc un effet de voisinage certain qui atténue

TABLEAU 5

Le modèle d'impact* appliqué aux changements de milieu de la population de langue maternelle unique et française, 1981-1986

EFFETS DE CHANGEMENT	POPULATION TOTALE		ÂGE					
			15-29		30-64		65 +	
	Modèle I	Modèle II	Modèle I	Modèle II	Modèle I	Modèle II	Modèle I	Modèle II
Constante	37,34**	12,385	56,204	45,950	16,589	15,153	31,145	26,380
C.L.D.I.S.T.	-21,876	-8,191	-53,789	-36,311	-13,690	-10,042	-26,595	-19,204
D.P.C.T.F.R.A.	1,181	(0,140)***	1,720	6,586	(0,027)	(0,159)	(0,861)	(-0,198)
D.N.B.F.R.A.	0,232	0,698	0,812	0,313	0,351	0,351	0,514	0,873
D.N.B.T.O.T.	(0,366)	(-0,066)	2,569	5,554	0,611	1,034	(0,712)	3,201
INTER P.C.T.		(-0,025)		-5,710		(-0,024)		(1,401)
INTER N.B.F.		-0,542		0,792		-0,178		(-0,729)
INTER N.B.T.		(0,150)		-5,418		-0,983		-3,155
R ²	57,7	91,8	28,9	34,7	71,1	72,6	16,9	27,1

* Ces relations lient le taux de migration des francophones avec certaines variables caractérisant des changements de milieu induits par les déplacements de i vers j . Définition des variables:

C.L.D.I.S.T. variable artificielle différenciant les déplacements courts (inférieurs à la distance médiane inter-divisions, C.L.D.I.S.T. = 0) des déplacements longs (supérieurs à la distance médiane inter-divisions, C.L.D.I.S.T. = 1)

D.P.C.T.F.R.A. (1% francophones en j) - (% francophones en i) / (pop. tot. en i)

D.N.B.T.O.T. ((Pop. tot. en j) - (pop. tot. en i)) / (pop. tot. en i)

INTER P.C.T. = D.P.C.T.F.R.A. C.L.D.I.S.T.

INTER N.B.F. = D.N.B.F.R.A. C.L.D.I.S.T.

INTER N.B.T. = D.N.B.T.O.T. C.L.D.I.S.T.

** Tous les coefficients ont été multipliés par 103.

*** Les parenthèses indiquent des valeurs non significatives à 0,05.

considérablement l'influence des variables initiales lors des déplacements longs des francophones, comme le démontrent les coefficients négatifs rattachés aux interactions INTER P.C.T. et INTER N.B.F. Mais, c'est pour les jeunes que l'effet correcteur est le plus remarquable. On voit, en effet, que l'amélioration de l'intensité de la présence francophone se réalise surtout lors des déplacements courts mais qu'elle s'annule en grande partie lorsque les déplacements s'allongent. Par contre, les jeunes ont tendance à se déplacer vers des communautés francophones de taille plus importante lors des déplacements longs. Ces deux dernières tendances sembleraient indiquer une tendance chez les jeunes francophones à s'établir dans des centres urbains ayant une communauté francophone relativement nombreuse (Sudbury, Ottawa, Toronto). L'effet de voisinage module aussi les variations dans le milieu francophone induites par les déplacements des gens de 30 à 64 ans, celles-ci se trouvant modifiées par la préoccupation beaucoup moins marquée d'améliorer l'environnement francophone lors des déplacements longs, du moins quant à la taille de la communauté. Aucun des effets correcteurs de la distance ne joue vraiment chez la population âgée.

*
* *
*

Rappelons brièvement les principaux résultats obtenus afin d'en dégager la portée pour des recherches futures. Il semble d'abord que la propension à la mobilité soit à la hausse chez les Franco-Ontariens. Cette tendance est contraire à ce que l'on peut observer chez les autres groupes ethnolinguistiques ontariens. Quelle signification faut-il accorder à ce fait? Montre-t-il une réelle volonté de la francophonie ontarienne à redéfinir son espace ou s'agit-il simplement d'un phénomène passager non porteur de changements significatifs pour la communauté? À ce sujet, les inquiétudes de BERNARD (1988) sont sans équivoque. Pour lui, l'attraction de plus en plus puissante qu'exercent les grands centres urbains du sud-ouest de la province contribue à la minorisation des francophones et à l'effritement du tissu communautaire qui peut en découler. Nous avons voulu faire le point sur le comportement migratoire francophone en Ontario comme phénomène susceptible de mener à une remise en question des structures en place dans l'espace franco-ontarien. Les résultats ont montré, d'une part, que ce comportement migratoire se distinguait passablement de celui de la population non francophone et qu'on pouvait en déduire l'existence d'un réseau migratoire typiquement francophone.

Par ailleurs, l'analyse du conditionnement de ce comportement par des traits structurels propres à l'espace franco-ontarien a mis en lumière deux résultats fondamentaux. Le premier suggère une dépendance de l'âge du migrant, d'autant plus forte que la population migrante est jeune. Le deuxième révèle une liberté plus grande des migrants bilingues par rapport à ces mêmes traits structurels. Pris ensemble, ces

résultats se corroborent et suggèrent un lien évident entre la mobilité spatiale et la mobilité linguistique. En effet, bien que cette dernière n'ait été saisie qu'indirectement selon l'âge, on admettra sans peine que dans un milieu aussi sensible à l'assimilation linguistique que le milieu franco-ontarien, l'âge soit lié positivement à la probabilité d'effectuer un changement de langue, tout au moins de la langue parlée à la maison. Enfin, à l'aide des modèles d'impact, nous avons caractérisé les changements de milieu induits par les déplacements francophones. Il en est ressorti, à première vue, une tendance à se déplacer vers des milieux francophones plus forts. Cependant, en contrôlant l'effet de voisinage, les résultats ont clairement montré la relative indifférence des francophones à s'établir là où le milieu francophone s'affirme davantage.

Nos observations, bien qu'établis sur une courte période, confirment les craintes de BERNARD. Il semble bien que, s'il existe un réseau migratoire typiquement francophone, celui-ci soit caractérisé essentiellement par les zones de départ, les lieux d'arrivées étant les mêmes que ceux des autres migrants. De cette constatation, on pourra prévoir un effacement progressif des zones de concentration francophone à plus ou moins long terme et, partant, un effritement de la communauté. Cette prévision suppose cependant que le seul support spatial susceptible de soutenir une organisation communautaire soit l'espace continu favorisant la proximité. Du reste, comme l'a montré GILBERT (1991), d'autres supports spatiaux sont possibles en commençant par l'espace-réseau et la francophonie ontarienne pourrait fort bien exploiter cette possibilité pour assurer sa survie.

André LANGLOIS

*Département de géographie,
Université d'Ottawa.*

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.F.O., *Les francophones tels qu'ils sont*, Vanier, Association Canadienne-française de l'Ontario, 1990 32 p.
- ALONSO, William, «Policy-oriented interregional demographic accounting and a generalization of 1977 population flow models», dans: A. BROWN et E. NEUBERGER (dirs), *Internal Migration: A Comparative Perspective*, N.Y., Academic Press, 75-89.
- BERNARD, Roger, *De Québécois à Ontariens: la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Éditions du Nordir, 1988 185 p.
- BRETON, Raymond, «Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of 1973 immigrants», dans B. R. BLISHEN *et al.* (dirs), *Canadian Society: Sociological Perspectives*, Toronto, Macmillan, 622 p.

- BREZNIK, D., «Internal population migrations in Yugoslavia», *Yugoslav Survey*, mai, 1-10.
1968
- CARTWRIGHT, Don, «Linguistic territorialization: is Canada approaching the Belgian model?», *Journal of Cultural Geography*, 8, 2: 115-134.
1988
- CLARK, William A. V. *Human Migration*, Beverly Hills, SAGE Publications, 96 p.
1986
- COURGEAU, Daniel, «Mesure et analyse des migrations», dans *L'analyse démographique et ses applications*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 151-161.
1977
- COURGEAU, Daniel, «Mobilité et découpage géographique: comparaison entre Belgique et Pays-Bas»,
1989 *L'espace géographique*, 1: 39-53.
- DUCHAC, René, *La sociologie des migrations aux États-Unis*, Paris, Mouton, 566 p.
1974
- FIELDS, Gary S., «Place-to-place migration in Colombia», *Economic Development and Cultural Change*, 539-558.
1983
- FISHER, Jack C., *Yugoslavia: A Multinational State*, San Francisco, Chandler, 244 p.
1966
- GILBERT, Anne, «L'Ontario français comme région: un regard non assimilateur sur une minorité, son espace, ses réseaux», *Les Cahiers de géographie du Québec*, 35, 96: 501-512.
1991
- HAWRYLYSHYN, Oli, «Ethnicity as a barrier to migration in Yugoslavia: the evidence from interregional flows and immigration to Belgrade», dans: A. BROWN et E. NEUBERGER (dirs), *Internal Migration: A Comparative Perspective*, N.Y., Academic Press, 379-399.
1977
- KOBRIN, Francis E. et Alden SPEARE, «Out migration and ethnic communities». *International Migration Review*, 17, 3: 425-444.
1983
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, *La situation démolinguistique au Canada*, Montréal, 1980 L'Institut de recherches politiques, 391 p.
- LANGLOIS André et René BLAIS, «La répartition géographique des francophones de l'Ontario», *Études canadiennes*, 30: 13-30.
1991
- LEDENT, Jacques et K.L. LIAW, «Provincial out-migration patterns of canadian elderly: characterization and explanation», *Environment and Planning A*, 21: 1093-1112.
1988
- LIAW, K.L. et Jacques LEDENT, «Joint effects of ecological and personal factors on elderly interprovincial migration in Canada», *Revue canadienne des sciences régionales*, XI, 1: 77-100.
1988
- LOWRY, Ira S., *Migration and metropolitan growth: two analytic models*, San Francisco, Chandler, 1966 118 p.
- MUTH, Richard F., *Cities and housing*, Chicago, University of Chicago Press, 355 p.
1969
- RAVENSTEIN, Edward, «The laws of migration», *Journal of the Royal Statistical Society*, 48: 167-227.
1885
- RITCHEY, P., «Explanations of migration», *Annual Review of Sociology*, 2: 363-404.
1976
- ROSSI, Peter H., *Why families move*, New York, Free Press, 243 p.
1955
- SJAASTAD, L. A., «The costs and returns of human migration», *The Journal of Political Economy*, 1962 70: 80-93.

- STOUFFER, Samuel Andrew, «Intervening opportunities: a theory relating mobility and distance», 1940 *American Sociological Review*, 5: 845-867.
- STOUFFER, Samuel Andrew, «Intervening opportunities and competing migrants», *Journal of Regional Sciences*, II, 1: 1-26.
- TROVATO, Frank et Shiva HALLI, «Ethnicity and migration in Canada», *International Migration Review*, 1983 17, 2: 245-267.
- TROVATO, Frank et Shiva HALLI, «Ethnicity and geographic mobility», dans: S. HALLI *et al.* (dirs), 1990 *Ethnic Demography: Canadian Immigrant, Racial and Cultural Variations*, Ottawa, Carleton University Press, 75-89.
- UHLENBERG, P., «Noeconomic determinants of nonmigration: sociological considerations for migration theory», *Rural Sociology*, 38: 296-311.
- WILSON, Alan, *Entropy in urban and regional modelling*, London, Pion Limited, 36 p. 1970
- ZIPF, George Kingsley, «The P1P2 / D hypothesis on the intercity movement of persons», *American Sociological Review*, 11: 677-686.